



LE GALERIEEN

Mars 2015

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

Au sommaire :

- *Compte rendu du CTL du 10/03/2015.*
- *Actualités nationales.*
- *Assemblée Générale du 14/04/2015*
- *Info Notation.*

Compte rendu du CTL du 10 Mars 2015

L'ordre du jour de ce Comité technique comportait une information sur le remboursement des frais de déplacement, et la proposition de l'administration concernant les modifications des horaires d'ouverture des services.

- En ouverture de ce CTL nous avons lu une déclaration liminaire que vous trouverez ci-dessous.

Déclaration liminaire des élus du Syndicat National Solidaires Finances Publiques au C.T.L du 10.03.2015.

Monsieur le Président,

Depuis plus de 2 ans maintenant, à l'ordre du jour de chaque C.T.L figure une proposition de réduction de l'amplitude d'ouverture au public d'un ou plusieurs services de notre Direction, dans le réseau comptable en particulier.

Solidaires Finances Publiques s'est toujours prononcé contre le recul du service public, et donc contre la réduction de l'amplitude d'ouverture au public des services : ces propositions que nous condamnons résultent uniquement des suppressions d'emplois massives de ces dernières années, qui conduisent inévitablement à la dégradation du service public rendu à l'usager.

A l'ordre du jour de ce CTL figure une proposition globale de réduction des horaires d'ouverture, après enquête auprès de chaque service. Cette proposition, comme les précédentes, accentue la réduction de l'amplitude d'ouverture au public des services. Elle ne fait que justifier les suppressions d'emplois, réduire la qualité du service rendu à l'usager et dégrader encore les conditions de travail des agents. Nous ne pouvons, cette fois encore, que combattre cette proposition.

Nous avons également souhaité aborder lors de ce C.T.L la réception du public sous un autre aspect, qui impacte très fortement les Services des Impôts des Entreprises de notre Direction : depuis l'obligation, il y a quelques mois, de télé-déclaration et télé-paiement pour tous les redevables professionnels, la réception physique et téléphonique explose dans ces S.I.E : bon nombre de contribuables ne sont pas équipés d'ordinateur ou d'internet, et c'est par centaines qu'ils doivent être reçus par les agents des S.I.E, qui vont pourtant encore perdre des emplois au 1^{er} septembre 2015. De plus, chaque réception d'un contribuable concerné demande un temps important, compte tenu des contraintes matérielles

d'ouverture d'un « espace-usager » pour chacun d'eux.

Cette situation est à l'opposé de l'objectif affiché de la Direction Générale, qui est de « désintoxiquer » l'usager du guichet et de l'orienter vers les contacts virtuels. Le contact multi-canal ne réduit pas les flux, il les accumule, et dans ce contexte, les suppressions d'emplois sont encore plus dévastatrices.

1) Frais de déplacement.

La direction a proposé un document reprenant les éléments évoqués à l'occasion de deux groupes de travail auxquels les organisations syndicales ont participé. Ce document reprend les éléments déjà débattus en groupe de travail et synthétise les conclusions qui permettront un remboursement au plus près de la réalité de la dépense. Ce travail devra être validé par une note de service qui sera diffusée à l'ensemble des services après visa des organisations syndicales représentatives. Même si cette note reprendra un très grand nombre de situations, elle ne pourra détailler toutes les situations particulières, cependant la direction nous semble suffisamment ouverte pour pouvoir traiter au plus juste l'ensemble des demandes. En cas de difficultés n'hésitez pas à prendre contact avec nos équipes locales. Des formations à l'utilisation de l'application Frais de déplacement sont encore programmées afin de faciliter au maximum l'utilisation de cette dernière.

2) Horaires d'ouverture des services aux publics.

Au précédent CTL, au niveau de l'information sur la modulation des horaires d'ouverture aux publics, nous avons déploré unanimement la teneur des documents de travail fournis, et fait part de la disparité avec laquelle s'étaient tenues les consultations des personnels. M NESAS s'était engagé à nous fournir de nouveaux documents de travail et de réorganiser la consultation si nécessaire. Des résultats plus complets de cette consultation nous sont donc représentés à ce CTL et la philosophie de cette consultation nous est rappelée par M NESAS : liberté pour les postes, concertations des personnels et prise en compte de

leur souhait dans la mesure du respect de la note cadre de la Direction Générale.

Cependant après une étude minutieuse des documents de travail, on s'est vite aperçu que dans certains cas la position des chefs de service avait été privilégiée au détriment du positionnement des agents, ce qui allait très clairement à l'encontre de la méthodologie prônée par notre directeur.

Devant ce constat, et à la demande de l'ensemble des organisations syndicales, le projet sera retravaillé une nouvelle fois et soumis à un prochain CTL, la direction précisera à cette occasion les modalités d'application dans les services (accueil téléphonique, Pics d'activités, quel travail pour les équipes accueils lors de fermetures, information des usagers...)

Après sur le fond, et comme indiqué dans la liminaire plus haut, nous nous opposons à ce nouveau recul du service public, même si nous connaissons bien les difficultés croissantes dans les services.

Mais cette mesure ne résoudra pas ces difficultés et est la porte ouverte au démantèlement du service public de proximité.

Questions diverses :

Solidaires Finances Publiques a souhaité évoquer la situation actuelle des SIE impactés par les obligations de télédéclarations et de télépaiements et avait pour cela convoqué un expert qui a pu exposer toutes les difficultés rencontrées (réception, problèmes informatiques, stress pour les personnels et les usagers...) et la surcharge de travail qu'implique ces nouvelles obligations.

La direction a reconnu un fort impact au niveau des charges de travail et informera le Directeur Général sur cette situation, mais elle a en parallèle acté des suppressions d'emplois dans ces services !

On peut donc mesurer toutes les difficultés qu'impliquent ces nouvelles obligations et on nous laisse entendre que ce dispositif pourrait s'étendre aux particuliers. On peut craindre le pire.

Nous avons évoqué ensuite les soucis matériels rencontrés par le site de Bayonne

Vauban (ascenseur , barrière, chauffage, en panne depuis plusieurs mois) pour la énième fois.

Une autre OS a rappelé aussi sur ce site le problème de stationnement. Le Directeur un petit peu excédé par la récurrence de nos demandes et par l'immobilisme de son équipe nous a promis des informations et des actes très rapides sur ces sujets. Notre entêtement finira peut être par payer !

Il a été ensuite évoqué le possible déménagement de la trésorerie d'Anglet vers l'aéroport, le bail étant en cours d'élaboration mais méfiance sur le sujet car les nouvelles pistes d'économie prônées par le gouvernement pourraient affecter ce type de projet. Nous serons soulagés quand nos collègues seront physiquement installés.

Certains services ont indiqué être affectés par des retards inhérents à notre partenaire la Poste (retour de plis non distribués très tardif impactant les procédures), le Directeur nous a fait part de relations difficiles avec notre interlocuteur que ce soit au niveau local ou national, la situation ne devrait malheureusement pas s'améliorer, les conditions d'exercice de nos collègues se détérioreront de facto.

Actualité Nationale

Outre le gel du point d'indice qui perdure, les suppressions d'emplois qui continuent à un rythme effréné, des postes pourtant budgétés vacants, l'administration s'attaque maintenant à la prime de performance (pour mémoire 150 € ou 120 € l'an dernier) qu'elle envisage purement et simplement de supprimer pour affecter son montant aux réorganisation et suppression de services.

De plus le projet de plan de qualification ministériel vient de sortir, les possibilités de promotions diminuent très fortement (passage de C en B divisé par 6 en 5 ans à la DGFIP)..

Une première réponse à toutes ces attaques devra être apportée par les personnels le 09/04/2015 en participant massivement à la grève et aux manifestations.

Nous vous tiendrons informés des modalités proposées pour cette action dans les tous prochains jours.

Assemblée générale du 14 Avril 2015

Notre assemblée générale se tiendra le 14/04/2015 à PUYOÛ à l'Hôtel des Voyageurs (situé face à la gare de Puyoô). Nous vous convions à ce moment important de la vie de notre syndicat à partir de 8h45. Vous pouvez vous inscrire au repas qui sera servi à l'issue de notre réunion auprès de nos correspondants locaux ou auprès de notre secrétaire Philippe SABATHE au 07/82/37/22/91.

Le détail de cette journée sera diffusé dans les tous prochains jours.

Notation

Actuellement la campagne de notation bat son plein avec les entretiens individuels, n'hésitez pas à contacter nos équipes militantes pour vous conseiller ou vous assister dans une démarche éventuelle d'appel .

